

MARDI 13 FÉVRIER 2024 :

CSAR – MOBILISATION POUR LES JO : LA DOUANE AU REPÊCHAGE...



1/2



Soyons clairs, l'administration n'a su apporter que très peu de réponses concernant la mobilisation pour les JO. Au contraire, nous avons constaté plusieurs oublis, voire des remises en cause d'éléments présentés en fin d'année 2023.

C'est à croire que l'acronyme JO signifie à présent : J'ai Oublié ! L'absence de ministre de plein exercice au budget, et donc de tutelle pour la DGDDI, génère un immobilisme agaçant. Saura-t-il rattrapé le temps perdu efficacement ?

Suite à la demande de l'UNSA Douanes, adressée ce vendredi au Ministre à peine (re)nommé, un processus de concertation avec les organisations syndicales douanières sera conduit à Bercy cette semaine. Il était temps ! Ce dossier doit avancer au bénéfice des personnels douaniers.

Durant le CSAR, nous avons rappelé que notre objectif, pour cette concertation, est de réussir la mobilisation de la DGDDI dans les meilleures conditions possibles et notamment à destination des agents. À ce stade, **la DG doit comprendre que les services déconcentrés et l'encadrement de proximité se sentent abandonnés et livrés à eux-mêmes**, ce qui conduit par endroit à des décisions contraires ou des prises de position catastrophiques. Les agents étaient en capacité de s'impliquer dans un effort collectif, à condition d'en connaître la reconnaissance au préalable. Mais à force de tergiverser, l'administration est en train de perdre toute forme de crédit aux yeux des personnels et risque de manquer cette mobilisation.

Bercy organise la démobilisation !

Pendant que la douane se trouve dans l'obligation de retenir la quasi-totalité de la SU et une partie des OP/CO, **à Bercy c'est tout le contraire : la priorité est l'élaboration d'un plan prévisionnel de congés, dans l'objectif de limiter la présence des agents sur les lieux de travail**, entre le 1er juillet et le 9 septembre. C'est notamment vrai pour les services en Île-de-France, qui vont être confrontés à un plan de déplacement réglementé assez restrictif du 22 juillet au 11 août. Il faut donc mettre en congés ou en télétravail (au-delà des 3 jours/semaine) un maximum de personnel dont la présence n'est pas indispensable. De manière générale, les agents sont invités à limiter leurs déplacements.

Nous avons donc attiré l'attention de la DG sur ce point : **il faut en effet prévoir, en amont, la situation des services douaniers concernés par ces dispositions**, les informer des mesures exceptionnelles à mettre en œuvre, car là aussi les agents doivent pouvoir s'organiser dès à présent. Sur ce point, nous ne revendiquons rien de plus que l'application des consignes interministérielles.

La « bonne organisation des jeux » ?

à l'opposé de la démobilisation, le ministère s'inquiète tout de même de « la gestion des présences pour les services dont les agents participeront directement à la bonne organisation des Jeux. » Il confirme que l'octroi de périodes de congés durant la période estivale devra tenir compte de la nécessité d'assurer, en amont et pendant l'organisation des jeux, une présence plus importante d'agents qu'en temps normal.

Par conséquent, **il prévoit, avant fin février, l'élaboration du plan prévisionnel de départs en congés permettant de déterminer la proportion d'agents devant être présents dans les services mobilisés**. Il y a pourtant des problèmes dans leur plan, à commencer par les taux de mobilisation qui ne correspondent pas à ceux présentés à la DGDDI. La ligne Bercy-Montreuil ne fonctionne plus !

Bercy s'intéresse également à la situation des « autres agents » jusque-là non abordée à Montreuil. Il est envisagé pour les autres agents en fonction, « pendant au moins cinq semaines pendant la période allant du 14 juillet au 8 septembre 2024 (soit 5/8 semaines) et qui participeront directement, par leurs missions, à la bonne organisation des JOP 2024, de bénéficier d'une majoration dont le montant sera fonction du degré de mobilisation. » **Montreuil n'en a jamais parlé en ces termes... L'incompréhension est donc totale à 5 mois de l'échéance !**

Nous réclamons une reconnaissance des efforts à tous les niveaux !

Après avoir rappelé nos principales attentes ([à lire ici](#)), l'UNSA Douanes et la CGC-Douanes ont insisté sur l'importance de considérer la mobilisation des douanières et douaniers au même niveau que ce qui est proposé au ministère de l'Intérieur.



MARDI 13 FÉVRIER 2024 :

CSAR – MOBILISATION POUR LES JO : LA DOUANE AU REPÊCHAGE...



2/2

Pour autant, l'implication de l'ensemble de la population douanière, à la bonne réussite des JO, doit aussi être reconnue. En complément des mesures liées à la mobilisation, nous réclamons une prime exceptionnelle JO pour 2024 pour tous les personnels. Compte tenu des effets encore très marqués de l'inflation, il est hors de question de demander plus aux personnels et de leur donner moins en matière de pouvoir d'achat !

Concernant le versement des primes de mobilisation, l'administration a fixé comme règle : ne pas être en congés de maladie ou en congés bonifiés pendant plus de la moitié de la période concernée (les majorations seront servies via le versement d'ACF). Là encore, nous avons opposé les attentes des agents rencontrés dans les services, qui estiment que leur taux individuel de participation doit être le critère principal. Cela permettrait à ceux qui le peuvent, de venir travailler durant toute la période et ainsi laisser l'opportunité aux parents de jeunes enfants, qui ont des contraintes de garde, de pouvoir disposer plus facilement de leurs congés. Nos dirigeants sont-ils en capacité de les écouter ?

Cela aurait d'autant plus de sens que la question essentielle du reste à charge pour les frais de garde, supportés intégralement par les familles, n'a toujours pas obtenu de réponses satisfaisantes!

Gare aux dommages collatéraux...

Plusieurs situations sont apparues depuis décembre et nécessitent une attention particulière.

Commençons par la liste des services mobilisés qui continue de s'agrandir. Elle devait pourtant être définitive au 31 décembre. Le forcing sur les agents est constant par endroit. Sur ce point, la DG ne cesse de se contredire. S'il fallait s'attendre à des ajustements en ce début d'année, nous avons demandé à l'administration de clore cette expansion au plus vite en février, sinon les autres services vont rester sous cette « menace » jusqu'à quelle date ? Eux aussi doivent pouvoir organiser leurs congés.

Au sujet des transports, Bercy prévoit une majoration de 25% destinée aux détenteurs d'un Pass Navigo. Nous avons rappelé qu'il faut penser également aux collègues utilisant les autres transports en commun. Ils vont devoir payer d'importantes hausses de tarification. Ils ne pourront pas supporter ce coût supplémentaire et il faut absolument leur venir en aide.

Ne pas dévoyer nos missions !

L'UNSA Douanes et la CGC-Douanes sont montées au créneau : les agents des douanes ne sont pas formés au maintien de l'ordre, ce n'est pas leur cœur de mission. Dès lors, nous avons été clairs avec l'administration : en cas d'incident, elle engagera sa responsabilité si les agents sont utilisés sur d'autres fonctions que celles pour lesquelles ils sont formés. Car, là encore, les consignes apparues sur le terrain depuis le nouvel an, s'éloignent fortement des règles annoncées fin novembre par le DG Adjoint. La formule alambiquée de « montrer du bleu », ne doit pas nous conduire à faire n'importe quoi !

La com' au renfort de la DG...

Face à l'ensemble des interventions, la direction générale est apparue en difficulté par moment. La cellule de gestion des JO va donc adresser un flash info, doublée d'une vidéo, à destination de l'ensemble des services pour rappeler ses attentes en matière de mobilisation et de missions. Mais, devant cet aveu d'incompréhension, nous avons du mal à croire que c'est la base qui ne sait pas recevoir les messages. Nous ne sommes visiblement pas au bout de nos surprises... En attendant, surveillez toutes et tous vos boîtes Mercure !

Pour notre part, on se retrouve après nos échanges à venir avec notre ministre remis en selle ce vendredi. Nul doute que les annonces lui ont été réservées !



[RETOUR AU SOMMAIRE DU CSAR...](#)

